

12 fév 2010 -10:47

Appartient à Conseil des ministres du 12 février 2010

Gaz naturel

Désignation du gestionnaire du réseau de transport de gaz naturel

Désignation du gestionnaire du réseau de transport de gaz naturel

Sur proposition de M. Paul Magonette, ministre du Climat et de l'Energie, le Conseil des ministres a désigné la SA Fluxys et la SA Fluxys LNG comme gestionnaire du réseau de transport de gaz naturel, gestionnaire de l'installation de stockage de gaz naturel et gestionnaire d'installation de GNL. Ces deux firmes satisfont à tous les critères légaux. Elles avaient déjà été provisoirement désignées comme gestionnaires.

La Commission pour la régulation de l'électricité et du gaz (CREG) et la Commission bancaire, financière et des assurances (CBFA) ont rendu un avis favorable à cette désignation

Le Conseil des ministres a approuvé les trois projets d'arrêté ministériels, conformément à l'article 8 de la loi du 12 avril 1965 relative au transport de produits gazeux et autres par canalisations (loi gaz)

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Paul Magonette, ministre des
Entreprises publiques, de la Politique scientifique et de la
Coopération au développement, chargé des Grandes Villes
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 213 09 11
<http://magonette.belgium.be>